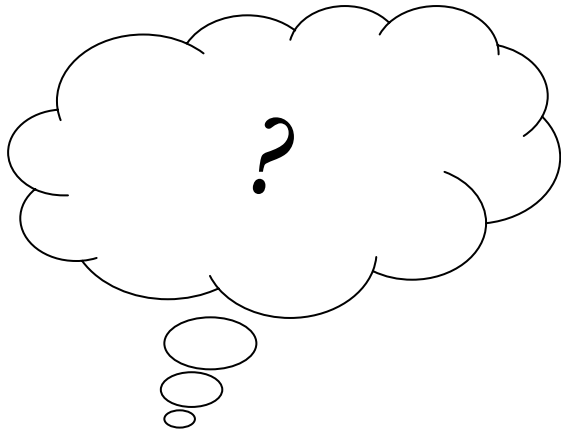


Le CEFA, un vrai choix pour se former à sa future profession !



ATHENEE ROYAL DE VISE





*Hourra !
J'ai suivi deux années au plein
exercice et j'ai au moins 15 ans,
je vais pouvoir apprendre
autrement grâce au CEFPA !!*



Qu'est-ce que l'alternance ?

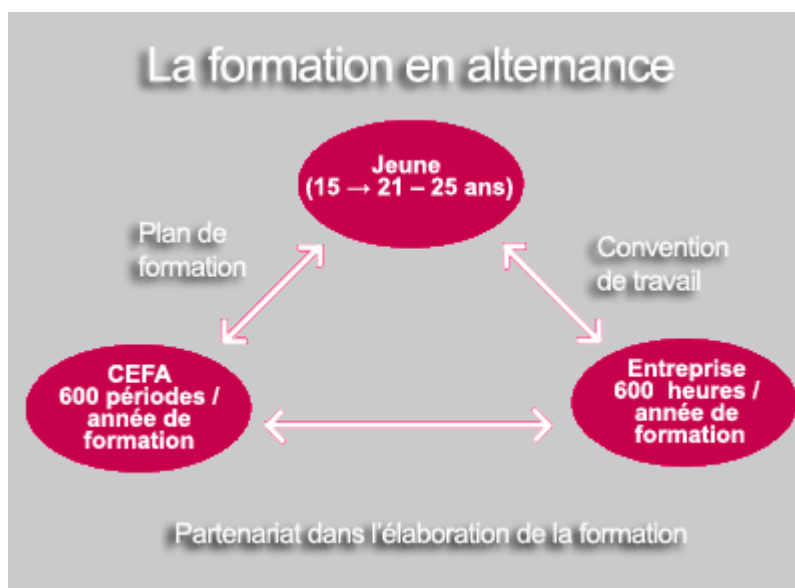
Les Centres d'Education et de Formation en Alternance sont une alternative à l'enseignement de plein exercice; particulièrement pour les jeunes soumis à l'obligation scolaire et qui, pourtant, ne veulent plus aller à l'école. Un des intérêts du CEFA, et non le moindre, réside dans le fait que le jeune garde un accrochage fondamental à l'école.

Il ne faut pas oublier que le CEFA constitue une issue de secours pour les uns, une voie alternative à une solide formation professionnelle pour les autres. Chacun vient au CEFA avec son histoire personnelle et ses attentes particulières.

L'Alternance propose une formation générale théorique, technique et une formation pratique en entreprise comme méthode pour amener les jeunes à une qualification professionnelle.

L'alternance est avant tout une méthode pédagogique. Elle a ceci de particulier, elle est basée sur une relation triangulaire entre un jeune, un centre de formation et un lieu de travail. Ce jeune est censé acquérir des compétences aussi bien dans le centre d'enseignement que dans l'entreprise.

L'alternance repose sur une articulation forte entre l'acquisition de compétences dans un centre de formation et dans le cadre de l'insertion en entreprises.



Il s'avère parfois nécessaire et judicieux de prévoir une période de socialisation pendant laquelle le jeune se prépare à l'insertion socioprofessionnelle : le module de formation individualisé y contribue. Il comprend, notamment, l'élaboration du projet de vie, l'orientation vers un métier, l'éducation aux règles de vie en commun dans le Centre et dans la société, la mise à niveau des connaissances élémentaires de base et enfin l'acquisition de compétences minimales nécessaires pour accéder à la formation par le travail en entreprise.

Quels sont les avantages ?

Pour le jeune

- tu apprends un métier par la pratique
- tu acquiers de l'expérience en entreprise
- tu reçois une indemnité selon ton statut
- tu reçois une formation individualisée et adaptée à tes besoins
- tu as la possibilité d'acquérir une qualification professionnelle
- tu bénéficies d'un suivi régulier d'une équipe pluridisciplinaire
- tu as de réelles chances d'obtenir un travail à la fin de ta formation



Pour vous, employeur



- vous avez besoin d'un personnel qualifié, nous le préparons **avec vous**
- avantages financiers
- suivi du jeune effectué en entreprise
- réponses à des demandes spécifiques
- aide administrative



Peuvent être inscrits dans un CEFA:

- les mineurs âgés au moment de l'inscription:
 - de 15 ans accomplis s'ils ont suivi au moins les 2 premières années d'enseignement secondaire
 - de 16 ans accomplis

- les majeurs de plus de 18 ans et de moins de 21 ans au 31 décembre de l'année civile en cours sous réserve d'avoir conclu soit:
 - une convention ou un stage d'insertion socio - professionnelle pour les élèves inscrits dans un CEFA avant le 31 décembre de l'année où ils atteignent l'âge de 18 ans.
 - un contrat de travail.
 - toute autre forme de contrat ou de convention reconnue par la législation du travail et s'inscrivant dans le cadre d'une formation en alternance qui aura reçu l'approbation du Gouvernement de la Communauté française.

- les majeurs de plus de 21 ans et de moins de 25 ans au 31 décembre de l'année civile en cours qui bénéficient de l'enseignement secondaire en alternance depuis le 1er octobre de l'année où ils atteignent l'âge de 21 ans et qui ont conclu soit:
 - un contrat de travail
 - toute autre forme de contrat ou de convention reconnue par la législation du travail et s'inscrivant dans le cadre d'une formation en alternance qui aura reçu l'approbation du Gouvernement de la Communauté française.

Que signifie « Cefa » à Visé – Glons



Dès 15 ans, de la 3ème à la 7ème année professionnelle

Notre centre d'éducation et de formation en alternance a pour missions d'éduquer et de former les jeunes en alternance. Le jeune suit généralement 15 heures de formation en centre et 24 heures en entreprise. La formation en entreprise est indemnisée selon le type de convention ou contrat.

Cet enseignement s'adresse à tout jeune âgé de 15 à 25 ans selon certaines conditions d'admission à demander au centre. Cet enseignement est dispensé au degré inférieur et au degré supérieur.

Au degré inférieur (3ème et 4ème années), l'accent est mis sur la formation générale, humaine et personnelle du jeune. A ce degré, le jeune détermine son choix de métier. Au terme de ce degré, le jeune obtient une attestation de compétences professionnelles.

Le degré supérieur est la phase qualifiante et certifiante. Le Cefa de Visé-Glons organise toutes ses sections, de la 5ème à la 7ème année, en article 49 ; sauf pour la section carrelage en article 45. Au terme de ce degré, le jeune obtient les certificats identiques à ceux de l'enseignement de plein exercice, soit : le certificat de qualification de 6ème (CQ6), celui de 7ème (CQ7) et le certificat d'études de sixième année de l'enseignement secondaire professionnel. Il peut aussi obtenir le certificat de gestion de très petites entreprises.

Le Cefa de Visé-Glons présente un taux d'insertion en entreprise supérieur à 90%.

Le Cefa de Visé-Glons est agréé par le Fonds de Formation de la Construction pour les RAJ et RAC dans certains métiers du bâtiment.

Le double accompagnement en entreprise



Suivi mensuel et rigoureux de la formation en entreprise

Les élèves de l'enseignement en alternance assurent deux tiers de leur formation en entreprise pour être formés à un métier. Chaque intervenant doit respecter certaines obligations en ce sens. La formation en entreprise doit être articulée à celle dispensée en centre.

Un double accompagnement en entreprise concourt à veiller au respect des obligations des parties et à l'articulation des deux volets de formation.

« L'accompagnement socioprofessionnel » a pour missions principales d'informer les entreprises sur l'alternance en Cefa, d'y insérer les jeunes, d'établir et gérer les documents d'insertion, de gérer les situations de décrochage, de suivre le jeune dans ses comportements socioprofessionnels. Ces comportements sont périphériques à la formation au métier. Le suivi de leur progression est indispensable à la réussite de l'apprentissage du métier. Ce suivi est centralisé dans un carnet d'évaluation des comportements socioprofessionnels du jeune en entreprise.

« L'accompagnement technicoprofessionnel » est octroyé à chaque professeur de pratique professionnelle afin de lui permettre de suivre en entreprise le groupe de jeunes auxquels il dispense la pratique en centre. Les missions sont d'actualiser à chaque visite le carnet de formation, d'individualiser la formation en entreprise à la situation de chaque jeune et d'observer l'attitude du jeune en situation réelle de travail. Ce dialogue de professionnel à professionnel permet de se répartir adéquatement les tâches d'apprentissage au métier, donc de les articuler, et d'évaluer la progression du jeune en ce domaine.

Le rythme minimum de suivi est d'une visite mensuelle en entreprise et d'un contact téléphonique intermédiaire.

Deux fois par mois se déroulent des réunions de coordination par section, entre membres de l'accompagnement et la coordonnatrice.

Statut du bénéficiaire



- élève stagiaire sous convention d'insertion socioprofessionnelle (CISP) avec maintien des allocations familiales et indemnité de formation selon l'âge et l'année sous convention.
- ouvrier ou employé en formation si inséré sous CAI ou CPE (suppression des allocations familiales mais octroi du salaire en vigueur dans le secteur concerné)
- RAC/RAJ dans le secteur de la construction avec le soutien du FFC.

Les types de formation



Au second degré (3ème et 4ème années)

- Plomberie-zinguerie (équipement du bâtiment)
- construction – gros œuvre
- cuisine et salle
- mécanique garage
- vente



Au troisième degré (5ème, 6ème, 7ème années)

- carreleur
- couvreur
- monteur en sanitaire et en chauffage
- ouvrier qualifié en construction – gros œuvre
- cuisinier de collectivité
- mécanicien garagiste
- carrosserie
- vendeur
- 7ème en gestion des très PME (Cette formation est accessible à tous les élèves ayant réussi une 6ème année technique, professionnelle ou CEFA)



SECTION "MECANICIEN GARAGISTE"



DEBOUCHES

- Ateliers de mécanique automobile
- Usines d'assemblage
- Ateliers d'électricité automobile
- Ateliers de montage pneumatiques
- Accessoiriste automobile
- Sociétés de dépannage

COURS DISPENSES (à raison de 15 heures par semaine)

- Français
- Mathématiques
- Géographie
- Histoire
- TP et méthode en mécanique
- TP et méthode en carrosserie
- TP et méthode en électricité
- TP, méthode et mise au point des moteurs à essence et diésel
- Cours techniques en rapport avec la profession

INSERTION EN ENTREPRISES (à raison de 24 heures par semaine)

- Avec une convention d'insertion socioprofessionnelle
- Avec une convention premier emploi

CYCLE DES ETUDES

Degré inférieur (2 ans) : Initiation à la mécanique automobile, à l'électricité, à la carrosserie et au soudage.
Degré supérieur (2 ans) : la mise au point des moteurs essence et diesel, les entretiens et les réparations, l'électricité et l'électronique. La recherche de pannes.

Obtention du certificat d'enseignement secondaire supérieur professionnel et du certificat de qualification de fin de 6^e année. (CQ6)
Obtention également du CQ7 au terme d'une année de perfectionnement en diésel-hydraulique.
Organisation d'une 7^{ème} année satisfaisant aux exigences du programme de connaissances de gestion de base pour la promotion de l'entreprise indépendante.



SECTION "CHARPENTE - COUVERTURE"



DEBOUCHES

- Charpentier
- Une carrière professionnelle modulable suivant la période d'activité

COURS DISPENSES (à raison de 15 heures par semaine)

- Français
- Mathématiques
- Géographie
- Histoire
- Prérequis en sanitaire
- TP et méthode charpente
- TP et méthode couverture
- Cours techniques en rapport à la profession
⇒ dessin et lecture de plan
⇒ Connaissance et utilisation des matériaux

INSERTION EN ENTREPRISES (à raison de 24 heures par semaine = 3 jours par semaine)

- Avec une convention d'insertion socioprofessionnelle
- Avec une convention premier emploi
- Avec un RAC ou un RAJ en collaboration avec le fond de formation de la construction

CYCLE DES ETUDES

Degré inférieur: 2 ans
Degré supérieur: 2 ans

Obtention du certificat d'enseignement secondaire supérieur professionnel et du certificat de qualification de fin de 6^o année. (CQ6)
Obtention également du CQ7 au terme d'une année de perfectionnement.
Organisation d'une 7^{ème} année satisfaisant aux exigences du programme de connaissances de gestion de base pour la promotion de l'entreprise indépendante.



SECTION "CUISINIER EN COLLECTIVITE "



DEBOUCHES

- Cuisine de restauration, pizzerias, ...
- Traiteur
- Cuisine de collectivité : hôpitaux, maisons de repos, crèches, I.M.P, ...

INSERTION EN ENTREPRISES (à raison de 24 heures par semaine)

- Avec une convention d'insertion socioprofessionnelle
- Avec une convention premier emploi

COURS DISPENSES (à raison de 15 heures par semaine)

- Français
- Mathématiques
- Géographie
- Histoire
- TP et méthode « cuisine »
- TP et méthode « salle »
- Nutrition
- Hygiène

CYCLE DES ETUDES

Degré inférieur: 2 ans : approche des bases de la cuisine et cuisine de collectivité

Degré supérieur: 2 ans : cuisine de restauration, service traiteur, approche du service de salle

Obtention du certificat d'enseignement secondaire supérieur professionnel et du certificat de qualification de fin de 6^o année. (CQ6)

Obtention également du CQ7 au terme d'une année de perfectionnement.

Organisation d'une 7^{ème} année satisfaisant aux exigences du programme de connaissances de gestion de base pour la promotion de l'entreprise indépendante.



SECTION "SANITAIRE CHAUFFAGE"



DEBOUCHES

- Ouvrier dans une entreprise de sanitaire ou de chauffage
- Une carrière professionnelle assurée dans le bâtiment
- Possibilité de formations techniques

COURS DISPENSES (à raison de 15 heures par semaine)

- Français
- Mathématiques
- Géographie
- Histoire
- TP et méthode sanitaire
- TP et méthode chauffage
- TP soudage
- Cours techniques en rapport à la profession
 - ⇒ dessin et lecture de plan
 - ⇒ Connaissance et utilisation des matériaux

INSERTION EN ENTREPRISES (à raison de 24 heures par semaine = 3 jours par semaine)

- Avec une convention d'insertion socioprofessionnelle
- Avec une convention premier emploi
- RAC ou RAJ en collaboration avec le FFC

CYCLE DES ETUDES

Degré inférieur: 2 ans

Degré supérieur: 2 ans

Obtention du certificat d'enseignement secondaire supérieur professionnel et du certificat de qualification de fin de 6^e année. (CQ6)
Obtention également du CQ7 de chauffagiste au terme d'une année de perfectionnement. (brevet Cédicol)
Organisation d'une 7^{ème} année satisfaisant aux exigences du programme de connaissances de gestion



SECTION "VENTE ET ETALAGE"



DEBOUCHES

- Réassortisseur
- Caissier
- Magasinier
- Etalagiste
- Vendeur qualifié (en magasin de détail, en surface spécialisée)
- Vendeur qualifié en grande surface
- Représentant de commerce ou délégué commercial externe
- Commerçant indépendant
- Gérant de magasin
- Gérant de magasin franchisé
- Grossiste

COURS DISPENSES (à raison de 15 heures par semaine)

- Français
- Mathématiques
- Informatique
- Initiation à la vie sociale
- Economie
- Géographie
- Histoire
- Droit
- Etalage
- Education du consommateur
- Art de la vente
- Connaissance des produits
- Organisation du magasin
- Techniques de vente
- Techniques de distribution

INSERTION EN ENTREPRISES (à raison de 24 heures par semaine)

- Avec une convention d'insertion socioprofessionnelle
- Avec une convention premier emploi

CYCLE DES ETUDES

Degré inférieur : 2 ans
Degré supérieur : 2 ans

Obtention du certificat d'enseignement secondaire supérieur professionnel et du certificat de qualification de fin de 6^o année. (CQ6)
Organisation d'une 7^{ème} année satisfaisant aux exigences du programme de connaissances de gestion de base pour la promotion de l'entreprise indépendante.



SECTION "CONSTRUCTION GROS-OEUVRE"



DEBOUCHES

- Ouvrier dans une entreprise de maçonnerie
- Ouvrier dans une entreprise de travaux publics
- Ouvrier coffreur
- Ouvrier ferrailleur
- Indépendant dans la construction (chef d'entreprise)

INSERTION EN ENTREPRISES (à raison de 24 heures par semaine)

- Avec une convention d'insertion socioprofessionnelle
- Avec une convention premier emploi
- Avec un RAC ou un RAJ en collaboration avec le fonds de formation de la construction

COURS DISPENSES (à raison de 15 heures par semaine)

- Français
- Mathématiques
- Géographie
- Histoire
- TP et méthode maçonnerie
- TP et méthode coffrage
- TP et méthode ferrailage
- Cours techniques en rapport à la profession
 - ⇒ Dessin et lecture de plan
 - ⇒ Technologie
 - ⇒ Connaissance et utilisation des matériaux

CYCLE DES ETUDES

Degré inférieur : 2 ans
Degré supérieur : 2 ans

Obtention du certificat d'enseignement secondaire supérieur professionnel et du certificat de qualification de fin de 6^o année. (CQ6)
Obtention également du CQ7 au terme d'une année de perfectionnement.
Organisation d'une 7^{ème} année satisfaisant aux exigences du programme de connaissances de gestion de base pour la promotion de l'entreprise indépendante.



SECTION "CARROSSERIE"



DEBOUCHES

- Peintre en carrosserie,
- Apprêteur en carrosserie,
- Garnisseur : démontage – remontage de l'ensemble des accessoires,
- Tôlier.

COURS DISPENSES (à raison de 15 heures par semaine)

- Français
- Mathématiques
- Géographie
- Histoire
- TP et méthode en carrosserie
- Cours techniques en rapport avec la profession

INSERTION EN ENTREPRISES (à raison de 24 heures par semaine)

- Avec une convention d'insertion socioprofessionnelle
- Avec une convention premier emploi.

CYCLE DES ETUDES

Degré supérieur (2 ans) : garnissage, application des couches d'apprêts, peinture et méthode de redressage

Obtention du certificat d'enseignement secondaire supérieur professionnel et du certificat de qualification de fin de 6^e année. (CQ6)
Obtention également du CQ7 au terme d'une année de perfectionnement en peinture, matières plastiques et polyester.
Organisation d'une 7^{ème} année satisfaisant aux exigences du programme de connaissances de gestion de base pour la promotion de l'entreprise indépendante.



Offres de formation

2009/2010

Formation	Option	Secteur	Forme	Degré	Organisation
Equipement du bâtiment	3416	Construction	P	D2	49
Construction-gros œuvre	3303	Construction	P	D2	49
Cuisine et salle	4117	Hôtellerie	P	D2	49
Mécanique garage	2507	Industrie	P	D2	49
Vente	7118	Economie	P	D2	49
<i>Ouvrier Carreleur</i>	<i>3024</i>	<i>Construction</i>	<i>P</i>	<i>D3</i>	<i>45</i>
Couvreur	3219	Construction	P	D3	49
Etancheur/euse	3225	Construction	P	7	49
Monteur en sanitaire et en chauffage	3423	Construction	P	D3	49
Installateur en chauffage central	3428	Construction	P	7	49
Ouvrier qualifié en construction – gros œuvre	3302	Construction	P	D3	49
Complément en techniques spécialisées en CGO	3306	Construction	P	7	49
Cuisinière en collectivité	4128	Hôtellerie	P	D3	49
Complément en techniques spécialisées de restauration	4124	Hôtellerie	P	7	49
Mécanicien garagiste	2517	Industrie	P	D3	49
Mécanicien/ne des moteurs diesels et engins hydrauliques	2521	Industrie	P	7	49
Carrossier	2707	Industrie	P	D3	49
Vendeur	7125	Economie	P	D3	49
Gestion de très petites entreprises	7130	Economie	P	7	49